



# COMMISSION DE DISCIPLINE

PROCÈS-VERBAL N° 10.25.26

RÉUNION PLÉNIÈRE DU 05.01.2026

## DECISION DE LA COMMISSION

### ***Affaire n°1 :***

#### **LABARTHE RIVIERE / CANTON ST MARTORY – Senior – Départemental 3 – Poule A – du 29.11.2025**

##### **Pour le club CANTON ST MARTORY**

1 match de suspension ferme de toutes fonctions officielles à ajouter à sa sanction à compter du 04.05.2026

Motif : Comportement excessif pendant la rencontre

1 match de suspension ferme de toutes fonctions officielles à compter du 11.12.2025

Motif : Comportement excessif pendant la rencontre

Match à rejouer à une date à décider par la commission compétente

Motif : l'Arbitre Officiel n'a pas usé de tous les moyens mis à sa disposition pour mener la rencontre à son terme

Transmission du dossier à la C.D.A. en ce qui concerne la gestion de la rencontre par l'Arbitre Officiel.

### ***Affaire n°2 :***

#### **LAROQUE / ENT. LIFC RCFC – U18 – Niveau B – du 29.11.2025**

##### **Pour le club LAROQUE**

3 mois de suspension ferme de toutes fonctions officielles à compter du 04.12.2025

Motif : Propos obscène à officiel au cours de la rencontre

10 matches de suspension ferme de toutes fonctions officiel à compter du 12.01.2026

Motif : Brutalité à joueur en dehors de la rencontre

Désignation d'un Délégué Officiel à la charge du club de LAROQUE pour la rencontre retour.

*Affaire n°3 :*

**TOULOUSE MIRAIL 2 / HERSOISE 2 – Senior – Départemental 4 – Poule D – du 30.11.2025**

Transmission du dossier à l’Instructeur Départemental pour suite à donner.

*Affaire n°4 :*

**CAZERES / AUTERIVE – U16 – Niveau A – Poule B – du 15.11.2025**

**Pour le club CAZERES**

3 matches de suspension ferme de toutes fonctions officielles à compter du 04.12.2025

Motif : Propos injurieux à joueur au cours de la rencontre

Rappel à l’ordre avant sanction plus grave

Motif : Mauvaise gestion de la sanction du joueur